



COMMUNE DE OISLY- 41700

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
14.06.2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE: 10
PRESENTS 9
EXCUSE(S) 1
ABSENT(S)
POUVOIR 1
VOTANTS 10

DCM20 /2024

OBJET :

CANTINE SCOLAIRE
TARIFS 2024/2025

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le
Transmis au représentant de
l'état le
Oisly, le

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 juin, à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de Oisly, Loir et Cher, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Cécile Gomes Recchia, Maire

Étaient présents : Thierry Barbeillon, Véronique Barbou, Alexandre Boucher, Laetitia Breton, Fernand De Abreu, Christian Finot, Cécile Gomes Recchia, Laura Lebeaupin et Sandra Martin.

Était absente excusée : Florence Daniau

Avait donné pouvoir : Florence Daniau

Secrétaire de séance : Laura Lebeaupin

Madame le Maire rappelle les objectifs de la loi EGALIM, à laquelle notre cantine scolaire doit se soumettre :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Favoriser Renforcer le bien-être animal
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur

et les mesures phares concernant les approvisionnements et la qualité des produits, à savoir, que depuis le 1^{er} janvier 2024, au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio doivent être servis.

Aussi, elle donne lecture des tarifs votés en 2023 et propose de les augmenter à hauteur de 4%, correspondant à l'augmentation du coût de la vie et à l'obligation de se conformer à la loi EGALIM.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide de voter les tarifs suivants à compter de la rentrée 2024/2025 :

- tarifs enfants **3.60** euros le repas
- tarifs adultes **5.72** euros le repas

Fait délibéré en séance les jour, mois et an susdits pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Cécile Gomes Recchia